

# NÉPHROPATHOLOGIE

## RÉSUMÉ DE LA FORMATION

**Type de diplôme :** Diplôme interuniversitaire  
**Domaine ministériel :** Sciences, Technologies, Santé

### Responsable

- Pr Isabelle Brochériou

**Thématique :** Anatomie pathologique

### Public et prérequis

- Internes en cours de validation (DES) des spécialités d'Anatomie Pathologique, de Néphrologie, de Rhumatologie ou de Médecine Interne.
- Étrangers titulaires d'un DIS d'Anatomie Pathologique, de Néphrologie, de Rhumatologie ou de Médecine Interne.

### Objectifs

#### Acquérir les bases histologiques pour l'étude des biopsies rénales.

La néphropathologie est l'étude anatomopathologique des prélèvements biopsiques rénaux.

Cet enseignement a pour but de délivrer les connaissances histopathologiques et cliniques nécessaires à l'analyse et à l'interprétation des biopsies rénales et celles du transplant rénal.

Ces connaissances sont indispensables à l'anatomopathologiste qui doit porter un diagnostic sur une biopsie de rein et au néphrologue qui doit poser les indications de la biopsie et intégrer ses résultats dans le tableau clinique. Cette formation globale, morphologique et clinique a pour but d'améliorer l'interprétation des biopsies rénales et de faciliter le dialogue entre les pathologistes et les cliniciens.

### Contenu

- Cours + lecture de biopsies rénales au microscope.
- Présentation de cas cliniques
- Développement du parenchyme rénal, histologie rénale normale, techniques et indications de la biopsie rénale, méthodes d'étude d'une biopsie rénale, lésions élémentaires.
- Glomérulopathies primitives.
- Atteinte rénale des maladies générales.
- Néphropathies tubulo-interstitielles aiguës et chroniques.
- Pathologie vasculaire.
- Pathologie du rein transplanté.

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

- Formation Initiale (FI) : étudiants (internes, licence, master...), chefs de clinique inscrits en DESC.
- Formation Continue Individuelle (FCI) : libéraux, salariés et individuels non pris en charge.
- Formation Continue Employeur (FCE) : demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière.

### Tarifs

Droits universitaires : **261.10 €**

Droits d'enseignement :

- F. Initiale : **200 €**
- F.C Individuelle : **1.000 €**
- F.C Employeur : **1.000 €**

### Organisation/Calendrier



## Organisation

La durée de l'enseignement est de 7 mois.  
Enseignement théorique d'une durée de 96 h réparties sur 6 modules de 2 jours chaque mois.  
Stage pratique de 3 à 5 jours (24h à 40h)  
Obligations d'assiduité (cours, T.D., T.P., séminaires ...) : 80%  
Inscriptions tournantes : 2017/2018 Faculté de Médecine de Marseille

## Calendrier

Novembre 2017 à juin 2018

## Contacts/Inscription

### Inscription

#### - Pédagogique :

**Autorisation d'inscription pédagogique préalable à l'inscription administrative et renseignements pédagogiques :**

Pr. Isabelle Brochériou  
Service d'Anatomie et Cytologie Pathologiques  
Hôpital de la Pitié-Salpêtrière 47-83 Bd de l'hôpital 75013 Paris  
Tel : 01.42.17.77.74  
Email : [isabelle.brocheriou@aphp.fr](mailto:isabelle.brocheriou@aphp.fr)

#### - Administrative 2017/2018

Faculté de Médecine de Marseille  
Unité de formation médicale continue; <https://umfcs.univ-amu.fr/>

**Renseignements: Pr Laurent Daniel**

**Laurent.DANIEL@ap-hm.fr**

#### Administrative 2016/2017

Faculté de Médecine PM Curie  
"les Cordeliers"  
rue de l'école de médecine  
75005 paris  
Email : [scolmed3@upmc.fr](mailto:scolmed3@upmc.fr)

**Renseignements, tarifs et dossier téléchargeable :** [www.fmpmc.upmc.fr](http://www.fmpmc.upmc.fr) (Formations, inscriptions)

**Inscription préalable pour prise en charge par un financeur : (FCE)**

**UPMC – Formation Continue** [www.fc.upmc.fr](http://www.fc.upmc.fr) (Code D234)

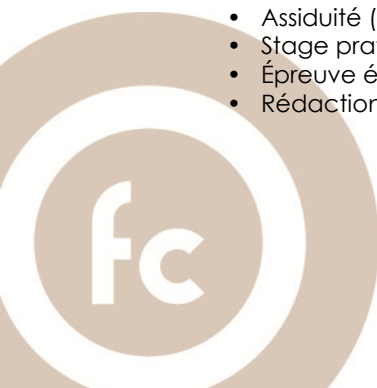
Tél : 01.44.27.82.46/47/49/45 - Fax 01.44.27.82.95

Email : [fcmedecine@upmc.fr](mailto:fcmedecine@upmc.fr)

## Evaluation/Validation

### Contrôle des connaissances

- Assiduité (cours, TD, TP)
- Stage pratique
- Épreuve écrite de 2h
- Rédaction d'un mémoire qui sera présenté oralement



- "Oral" et "assiduité d'au moins 80% à l'enseignement théorique";  
L'obtention de la moyenne à l'examen écrit ainsi que la validation du stage pratique, sont exigées pour la validation du diplôme.

